

27 janvier 2009

09.305

Question Pierre Hainard

Retraite des conseillers d'Etat

Le Conseil d'Etat s'était engagé à résoudre le (très cher) problème de la retraite des conseillers d'Etat avant la fin de la législature, en les intégrant dans la caisse de pensions de l'Etat.

A quelle session le Grand Conseil pourra-t-il prendre position, sachant qu'il ne reste que deux sessions (y compris les comptes!)?